

## VILLE DE MAUBOURGUET

### EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 13 juillet 2011

Etaient présents : MM. GUILHAS, NADAL, Mme BAUDOIN, M. DOUSSAU, Mme GUILLOIN MARIENVAL, MM. MENJOULOU, LAMOTHE, ESTANGOY, MANHES, Mmes LARROUQUE, DUBERTRAND, DE BRITO COUZIER, THERLE, DELACROIX et DIDDEN. Etaient absents : Mr RENARD (Pouvoir à Mr GUILHAS) et Mme CLAUDE (Pouvoir à Mr NADAL).

Secrétaire de séance : Mme DE BRITO.

Le procès verbal de la séance du 17 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

#### **Marché de travaux assainissement 4<sup>ème</sup> tranche - avenant prolongation délai de travaux**

Le Conseil Municipal décide de prolonger le délai d'exécution des travaux de l'opération 4<sup>ème</sup> tranche assainissement collectif de 2,5 mois à 5,5 mois à l'ensemble des entreprises signataires du marché de travaux, afin de ne pas perturber le trafic estival.

*Adopté à l'unanimité*

#### **Restauration vitraux de l'église – demande de subvention**

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement et sollicite des subventions pour poursuivre les travaux de restauration des vitraux de l'église.

*Adopté à l'unanimité*

#### **Remboursement des dégradations des abris du rugby et d'une porte au groupe scolaire Fernand Camescasse**

Le Conseil Municipal charge Mr le Maire de recouvrer les sommes de 150€ et 1326€ au titre des biens dégradés (porte au groupe scolaire et abris au terrain de rugby) auprès des auteurs identifiés.

*Adopté à l'unanimité*

#### **Dépassement contingent heures supplémentaires MNS**

Le Conseil Municipal autorise la réalisation par le MNS d'heures supplémentaires dans la limite de 42 heures supplémentaires mensuelles.

*Adopté à l'unanimité*

#### **Rapport annuel du délégataire VEOLIA service de l'eau et de l'assainissement**

Le Conseil Municipal adopte le compte rendu technique et financier du Service de l'eau et du Service assainissement, établi par le délégataire VEOLIA eau, au titre de l'année 2010.

*Adopté à l'unanimité*

**Avenant convention Relais assistantes maternelles**

Le Conseil Municipal approuve l'avenant modifiant l'article 6 de la convention de partenariat pour la mise en place du Relais d'assistantes maternelles du Val d'Adour, concernant la répartition de la prise en charge du fonctionnement du service suite au désengagement de la commune de Labatut Rivière.

*Adopté à l'unanimité*

**Adhésion à l'agence départementale d'accompagnement aux collectivités des Hautes Pyrénées (ADAC 65)**

Le Conseil Municipal adhère à l'agence départementale d'accompagnement aux collectivités des Hautes Pyrénées (ADAC 65) créée par le Conseil Général des Hautes Pyrénées par délibération du 22 octobre 2010. Elle a pour objet la mise en place des services suivants aux collectivités : mission d'expertises et de conseils juridiques et financiers, missions d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour les projets d'aménagements et d'équipements publics et mission de veille technique et d'information régulière.

*Adopté à l'unanimité*

**Convention points propreté**

Le Conseil Municipal approuve la convention à passer avec le Conseil Général des Hautes Pyrénées, pour la mise à disposition de 12 points propreté de 750 l et 4 points de 340 l pour les fêtes locales qui auront lieu du 19 au 22 août 2010

*Adopté à l'unanimité*

**Convention Conseil Général 65 – Aménagement des giratoires sur la déviation de Maubourguet**

Le Conseil Municipal approuve la convention à passer avec le Conseil Général des Hautes Pyrénées et la commune de Sombrun, qui définit les engagements techniques et financiers des trois parties.

*Adopté à l'unanimité*